



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 14/06/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

| | |
|--------------------------------|--|
| Date | 14/06/2025 |
| Lieu | Salle du Conseil Municipal |
| Présents | Gilles ROGIER, Sandra LIZANO, Elisabeth FERRIER, Serge FERRIER, F PIEULLE IKHLEF D ENJARLAN, Jean-Philippe BERSIA, S BLANC N THEILLOUT Gisèle VAUQUOY Frédéric BUISSON |
| Absents | J GUERARD, C BEAUDUEN, JF CHARRAT D DUVAL, DAMIEN LUCE, F PAYAN |
| Procurations | M GILLET à N THEILLOUT, E BOURASSEAU à S FERRIER |
| Quorum | 11 en début de séance |
| Heure d'ouverture de la séance | 9h32 |
| Heure de clôture de la séance | |
| Présidence | Monsieur le Maire Gilles ROGIER |
| Secrétaire de séance | Pour l'opposition : Pour la majorité : Mme Francine PIEULE IKHLEF a été élue secrétaire de séance |
| Public | Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur |

Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 14/06/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

| | |
|--------------------|--|
| Dossier n°1 | Approbation du précédent conseil municipal |
| Débat | G ROGIER demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 05/04/2025 |
| Vote | Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions : |
| Dossier n°2 | Décisions prises par délégation d'attribution au maire |
| Débat | G ROGIER informe qu'il a été pris une décision d'attribution d'aménagement de la base de loisirs : le prix de l'offre était de 130 000€ il y a eu une négociation pour attribution à 97 815.60€ |
| Dossier n°3 | Symielec TE var : transfert de compétence Ollières |
| Débat | JP BERSIA explique qu'il y a un projet d'éclairage sur la partie piétonne route de Varages par un effacement de réseaux S BLANC informe que l'éclairage peut être maîtrisé par led ou par extinction de l'éclairage nocturne JP BERSIA explique que pour la route de Manosque il y a une augmentation progressive de la luminosité on part à 30% puis ça augmente petit à petit G ROGIER explique que la Commune d'OLLIÈRES acte le transfert de la compétence n°8 « Maintenance Eclairage Public » au profit de TE83-Symielec. Il faut valider ou pas ce transfert de compétence |
| Vote | Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions : |
| Dossier n°4 | Proposition de changement de nom « chemin de la Mourotte » |
| Débat | G ROGIER explique qu'un administré a demandé qu'il y ait une consultation des habitants de ce chemin afin de changer le nom Il dit que le nom de la rue évoque la mort, et que cela impacte la valeur des biens. E FERRIER explique que changer d'adresse est très compliqué et nécessite beaucoup de formalités administratives |
| Vote | Pour : Contre : à l'unanimité Abstentions : |
| Dossier n°5 | Recomposition des organes délibérants des EPCI |
| Débat | G ROGIER informe qu'une délibération doit être prise concernant le nombre de conseillers communautaires. Par principe il n'y a que 2 sièges, par dérogation pour en avoir 3 il faut délibérer. |
| Vote | Pour : à l'unanimité Contre : |



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 14/06/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

| | |
|--------------------|---|
| | Abstentions : |
| Dossier n°6 | Servitude DFCI Q20- la Raphèle |
| Débat | <p>G ROGIER explique que la Raphèle est une piste DFCI, chemin qui doit être entretenu normalement par la commune et comme c'est une piste DFCI elle sera entretenue par la CC PROVENCE VERDON</p> <p>D ENJARLAN explique qu'elle part de St Julien, traverse Ginasservis puis La Verdrière, il y a eu des coupes d'arbres, du nettoyage, et la reprise de chemin avec du tout venant.</p> <p>S BLANC explique que le but de ces pistes, c'est la protection des pompiers, c'est un système de défense et de protection pour les pompiers.</p> <p>G ROGIER informe que dans le programme voirie, il y avait aussi cette réflexion de réhabiliter les chemins.</p> <p>JP BERSIA explique que par exemple le chemin de gourgourette n'était pas praticable et qu'il a été réhabilité afin que les pompiers, la RCSC puisse circuler</p> <p>D ENJARLAN informe que les poteaux incendies sont nécessaires mais que le réseau par endroit ne permet pas d'alimenter les poteaux incendies</p> <p>S BLANC explique qu'il y a beaucoup de prévention sur le secteur du parc du verdon L'ONF tourne également, il y a la CCFF, la vigie n'existe plus sur la commune mais une existe sur St Julien, l'alerte est le 1^{er} niveau d'intervention.</p> <p>G ROGIER informe que la commune a lancé une étude OLD Groupe de travail : JP BERSIA S BLANC</p> |
| Vote | Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions : |
| Dossier n°7 | Annulation délibération exonération CFE n°09/2025 et n°08/2025 exonération en faveur des médecins |
| Débat | <p>G ROGIER explique que la délibération n'aurait pas dû être prise et la préfecture nous demande de les retirer</p> |
| Vote | Pour : à l'unanimité Contre : Abstention : |
| Dossier n°8 | Convention pluriannuelle de mise à disposition de services et matériels à la médiathèque par la CC Provence verdon |
| Débat | <p>G ROGIER informe que nous faisons parti du réseau de la médiathèque et nous mettent à disposition le matériel informatique et le logiciel.</p> <p>La convention est prise pour 9 ans, elle a pour but d'établir un cadre de partenariat entre la communauté de communes et les communes/bibliothèques du Réseau des médiathèques Provence Verdon.</p> <p>Elle a vocation à poser les modalités d'organisation du travail en réseau sur le plan technique et les engagements des divers partenaires.</p> |



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 14/06/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

| | |
|--------------------|--|
| | Elle définit, entre autres, les règles d'utilisation du logiciel SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque), ainsi que les modalités d'utilisation et de conservation des équipements cofinancés par la communauté de communes. |
| vote | Pour : à l'unanimité Contre : Abstention : |
| Dossier n°9 | Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 30/35 |
| Débat | G ROGIER explique que pour la partie animation il y a 3 personnes, la directrice, nous avons créé un 1 ^{er} poste et la seconde était sur un poste de remplacement, il faut régulariser le 3ème poste. |
| vote | Pour : à l'unanimité Contre : Abstention : |
| Dossier n°10 | Convention assistance retraite Centre de gestion du var |
| débats | G ROGIER explique que c'est une convention triennale d'assistance retraite, le montant du dossier est de 110€ |
| vote | Pour : à l'unanimité Contre : Abstention : |
| Questions diverses | <ul style="list-style-type: none">- Police Municipale : beaucoup d'incivilités depuis 1 an- Effondrement RD554 : G ROGIER explique que le département avance et les cloutages devraient être terminés la semaine prochaine puis projections de béton pour envisager une réouverture mi-juillet. Le Département va venir rencontrer les commerçants.- Médecin : S FERRIER attend le contact du cabinet de consulting, les annonces de remplacement ont été relancées- Travaux : JP BERSIA informe que les travaux pour la base de loisirs sont suivis par Mme HUGON le maître d'œuvre, pour les programmes de voirie, un bi couche est prévu, la barrière de la vigie est cassée, l'épareuse est en panne, des devis ont été faits, la rencontre avec la commerciale est prévue lundi matin.- Chemin des Mollières : dans le virage trop de végétation masque la visibilité |

PV arrêté le 14/06/2025 à 11h15

Gilles ROGIER

Le Maire



Francine PIEULE IKHLEF

Le secrétaire de séance